



Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le lundi 17 juin 2024 à 19h30 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseiller siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 156 du Code municipal. La séance extraordinaire du conseil municipal.

Trois personnes sont présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Pierre Daigneault, constate quorum à 19h30 et il déclare la séance spéciale ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso-2024-06-111

Séance spéciale du conseil municipal de Lejeune

Lundi 17 juin 2024 (19 h30)

Liste des sujets

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt, présentation et adoption des rapports financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023
4. Soumission électricité
 - 4.1 Poteaux et lumière de rue
 - 4.2 Patinoire
 - 4.3 Installation d'une alimentation débarcadère
5. Travaux voirie
6. Période de questions
7. Levée de la séance



Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES RAPPORTS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réso2024-06-112
Adoption rapport
Financier exercice
2023

Il est proposé par Réjean Albert et résolu que le conseil municipal de Lejeune adopte les rapports financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présentée par Yvan Lavoie, comptable et autorise la Firme Raymond Chabot Grant Thornton d'envoyer tous les documents au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

4. Soumission électricité

4.1 Poteaux et lumière de rue (à l'entrée des rangs)

Réso2024-06-113

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter la soumission de SMP Électricité pour faire l'installation de poteaux avec potence et lumière de rue. Pour l'entrée des rangs du Lac, rang 5 et 6 et rang 7 pour le côté sécuritaire. Le montant est de 13 615.26 \$ plus taxes. Ce prix comprend : la main d'œuvre, le matériel nécessaire, la demande de branchement à Hydro-Québec, l'installation de trois poteaux en bois, l'installation de 3 potences de 12 pieds, l'installation de trois lumières de rue Lumec modèle SVN 90W, l'installation de trois fusibles de protection pour les luminaires, l'installation d'un câble aérien entre les poteaux et l'installation d'un sectionneur sans fusible 30A sur le 1^{er} poteau. Le prix exclut le branchement d'Hydro-Québec et tous autres travaux supplémentaires.

ADOPTÉE

4.2 Patinoire

Réso2024-06-114

Remplacement des 6 luminaires dans les poteaux à la patinoire
Considérant que l'éclairage dans la patinoire est désuet et ancien ;
Considérant qu'il y a eu de l'infiltration d'eau dans une lumière ;

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil de faire changer toutes les lumières avant qu'elle ne soit trop dangereuse. D'accepter la soumission de SMP électricité au montant de 4 514.40\$ avant taxes. Ce qui comprend la main-d'œuvre, le matériel nécessaire, le démantèlement des 6 luminaires Del Arani modèle SH-120W-300W-VAR-VS, test et mise en marche.

ADOPTÉ



4.3 Installation d'une alimentation débarcadère

Réso2024-06-115

L'installation d'une alimentation 100A 120/240V pour le débarcadère

Ce qui inclus : la main-d'œuvre, le matériel nécessaire, la demande de branchement à Hydro-Québec, l'installation de 2 poteaux en bois, l'installation d'une entrée électrique 100A 120/240V sur le 1^{er} poteau, l'installation d'un câble aérien d'une longueur de 650', l'installation de 2 transformateurs 600-120/240V extérieurs sur les poteaux, l'installation d'un panneau extérieur 100A 24 circuits 120/240V sur le 2^e poteau et l'installation de gail sur les 2 poteaux.

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter cette soumission au montant de 24 433.45 avant taxes. Le prix exclut le branchement d'Hydro-Québec et tous autres travaux supplémentaires. **ADOPTÉE**

5. Travaux voirie

Réso2024-06-116

Considérant qu'il faut retravailler les côtés du chemin dans le village et refaire les ponceaux sur les rues des Trembles, rue Saint-Laurent et la rue des Érables.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil de faire exécuter les travaux par Excavation Joseph Dumont (1997) ltée. Les travaux devraient se faire dans environ 10 à 15 jours.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posées

Début : 20h15

Fin : 20h23

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Réso2024-06-117

Les points à l'ordre du jour étant épuisés il est proposé par Fernand Albert de levée la séance spéciale à 20h25.

Pierre Daigneault
Maire

Claudine Castonguay
Directrice générale